

Désherbage des céréales

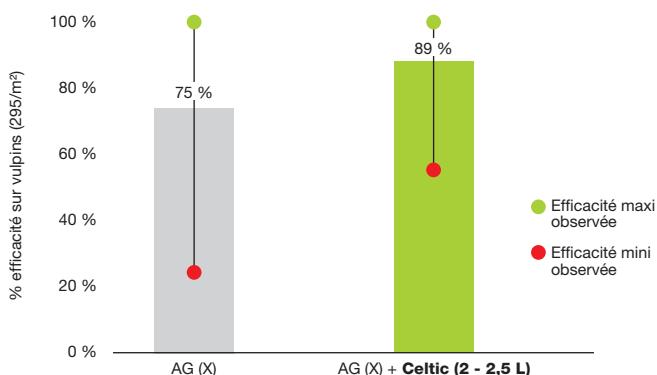
# Celtic®

## Le renfort d'efficacité sur vulpins

**BASF**  
We create chemistry



### EFFICACITÉ ET RÉGULARITÉ RENFORCÉES SUR VULPINS



65 essais BASF - AG (X) : antigraminée efficace sur vulpin.



Vulpin



Coquelicot

### BÉNÉFICES

- Renforce l'efficacité de vos programmes herbicides sur graminées et dicotylédones
- Limite le risque de développement des résistances
- S'intègre dans tous vos programmes de désherbage

### UN LARGE SPECTRE ANTI-DICOTYLÉDONES

	CELTIC (2,5 L/ha) Pré-levée	CELTIC (2,5 L/ha) Post-levée
Alchémille	85-94	95-100
Capselle BP	70-84	95-100
Coquelicot	95-100	95-100
Colza rep.	70-84	95-100
Gaillet	50-69	85-94
Géranium sp	95-100	95-100
Fumeterre	85-94	95-100
Lamier pourpre	95-100	95-100
Matricaire	85-94	95-100
Pensée	95-100	95-100
Sanve	95-100	95-100
Sénéçon	70-84	85-94
Stellaire	95-100	95-100
Véroniques	95-100	95-100

Efficacité en %    95-100    85-94    70-84    50-69

### DEUX SUBSTANCES ACTIVES COMPLÉMENTAIRES POUR LIMITER LES RISQUES DE RÉSISTANCES SUR GRAMINÉES ET DICOTS

**Picolinafène**  
Aryloxicolinamides

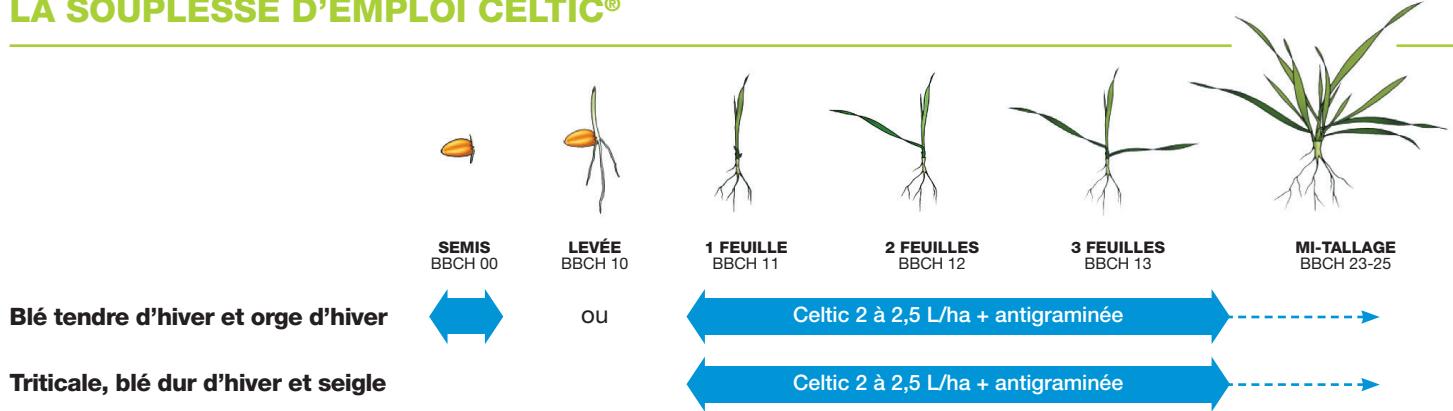
**F1**



**Pendiméthaline**  
Dinitroanilines

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

## LA SOUPLESSE D'EMPLOI CELTIC®



## COMMENT OPTIMISER SON DÉSHERBAGE AVEC CELTIC® ?

- Traiter sur un sol soigneusement préparé, un semis régulier et bien recouvert (2-3 cm).
- Traiter sur un sol humide.
- Décaler l'application si de fortes pluies sont annoncées après le traitement.
- Éviter les applications sur sols sableux, hydromorphes ou sur des sols contenant plus de 6 % de matière organique.

### Celtic®

■ **Celtic®** : Marque déposée BASF.  
■ **AMM** : N° 9900340.  
■ **Composition** : 16 g/L de Picolinatène + 320 g/L de Pendiméthaline (SC).  
■ **Formulation** : Suspension concentrée.  
■ **Dose homologuée** : Blé tendre d'hiver, blé dur d'hiver, orge d'hiver, seigle d'hiver, épeautre et triticale : 2,5L/ha. Orge de printemps : 2L/ha.  
■ **Stades d'application** : BTM, OH : Post-semis-pré-levée et 1 feuille à mi tallage (BBCH 11-25). BDH, Triticale, Seigle, Epeautre, OP : 1 feuille à mi tallage (BBCH 11-25).

■ **Zone non traitée** : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.  
■ **Nombre maximum d'application par an** : 1.  
■ **Délai de rentrée dans la parcelle** : 6 heures après traitement.  
■ **IFBM** : Celtic® est inscrit sur la liste des spécialités phytopharmaceutiques recommandées sur orges de brasserie d'hiver (dossier en cours sur orges de printemps).

■ **Classement toxicologique** :   
H400 : Très毒ique pour les organismes aquatiques.  
H410 : Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
**Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie** : Gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

## 10 GESTES RESPONSABLES ET PROFESSIONNELS DE LA PULVÉRISATION

### AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

### APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France - Agro recommande Osmofilim®. ® Marque déposée Sté PANTEK France

### PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

Informations techniques FDS	BASF France-Agro	<b>N°Azur</b> 0 810 02 30 33 ou <a href="http://www.agro.bASF.fr">www.agro.bASF.fr</a>
Une question de santé	MSA	<b>Phyt'attitude</b> <b>N°Vert</b> 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE LOCAL
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France-Agro	Service Sécurité 24h/24 : <b>01 49 64 57 33</b>
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	<b>N°Azur</b> 0 810 12 18 85 ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) - Avril 2016 - 4927032161